



Projet année scolaire 2023-2024

Résumé du projet

Sur une année scolaire, des enfants de 10 – 12 ans, issus de différents contextes géographiques et sociaux, travaillent sur les droits de l'enfant et développent des recommandations pour améliorer leur implémentation en Suisse. Ils apprennent, expérimentent et pratiquent les mécanismes de base du système démocratique et développent des connaissances et des compétences pour exercer leurs droits et une citoyenneté active et responsable.

Objectifs généraux



Pour réaliser la vision des enfants d'une Suisse où ils/elles participent activement à l'édification de la société d'aujourd'hui et de demain, l'objectif général de ce projet est la promotion de la **participation citoyenne** des enfants et des jeunes, l'exercice et défense active de leurs droits. Le projet vise à renforcer la mise en œuvre de **l'article 12 de la Convention internationale des droits de l'enfant (CDE)** qui stipule que les

enfants ont le droit « *d'exprimer librement leur opinion sur toute question les intéressant, les opinions des enfants étant dûment prises en considération /... / et d'être entendus dans toute procédure judiciaire ou administrative les intéressant* ».

La Conférence des enfants s'inscrit dans le **Plan d'études romand en formation générale et en sciences humaines et sociales**. Elle donne des outils aux élèves pour développer leurs capacités transversales et certaines compétences s'inscrivent dans **l'éducation en vue du développement durable**

Le 20 novembre 2022 à Genève : « *Au début j'étais stressée car j'allais parler devant les politiques mais après j'ai eu confiance en moi* »

Contexte du projet

En 1997, la Suisse a ratifié la **Convention internationale relative aux droits de l'enfant** (CDE), s'engageant ainsi à garantir le respect des droits de l'enfant qui y sont reconnus. Cependant, le Comité de l'ONU recommande à la Suisse de promouvoir la **participation systématique des enfants et des jeunes** aux processus sociaux et décisionnels, afin qu'ils soient aptes à construire leur avenir et à assumer les responsabilités qui en découlent.

Historique du projet

Depuis 2020, Terre des Hommes Suisse (TdH Suisse) et le Conseil suisse des activités de jeunesse (CSAJ) organise la Conférence romande des enfants, d'abord avec des enfants du canton de Genève. Des enfants du Valais se sont ajoutés en 2021 et des enfants du canton de Vaud ont pris part au projet en 2022.



Durant le camp 2022 : « J'ai appris des choses sur le système politique et qu'il y a des enfants qui n'ont pas les mêmes choses que les autres. »

Processus du projet

Le projet permet de faire l'expérience des processus liés à une démocratie directe et d'une démocratie représentative, car les enfants participent d'une part directement aux processus, par exemple ils choisissent les problématiques sur lesquels ils souhaitent travailler, et d'autre part élisent deux délégués qui les représentent auprès des enfants en Suisse et devant les politiques. Les différentes étapes du projet permettent aux enfants de changer progressivement de perspective et de passer d'une compréhension de leurs propres droits à une compréhension des enjeux qui déterminent les droits **des enfants en Suisse**. Le projet met au centre la participation des enfants à tout moment du projet et par des méthodes et approches différentes.

Déroulement des 5 étapes du projet 2023 - 2024

- 1) **Sensibilisation** : Les groupes d'enfants reçoivent une **animation de sensibilisation sur les droits de l'enfant** et développent des connaissances disciplinaires et interdisciplinaires sur les droits de l'enfant en Suisse. Ensuite, ils choisissent les droits qu'ils leur semblent importants à améliorer en Suisse. Ils élisent ensuite des camarades pour les représenter lors du camp et de la Conférence.
- 2) **Investigation** : Les classes ou groupes extra-scolaires étudient les droits de l'enfant choisis au préalable à l'aide de l'outil journalistique "**micro-trottoir**". Ils vont interroger des enfants de l'espace scolaire ou extra-scolaire et leur poser une question sur les droits des enfants afin de collecter leur opinion spontanée. Une évaluation des réponses permet aux enfants d'approfondir le sujet et de prendre en compte la perspective d'autres enfants.
- 3) **Réflexion** : Les enfants élus par leurs pairs travaillent ensemble pendant 3 jours lors d'un **camp**, sur les droits choisis. Ils échangent et **construisent ensemble les recommandations** dans un esprit d'ouverture à la solidarité. Ils seront accompagnés par des adultes formés sur les droits de l'enfant, et sur comment accompagner de manière participative les enfants dans leurs réflexions et sur la formulation de recommandations pour une meilleure mise en application de la Convention des droits de l'enfant en Suisse.
- 4) **Participation politique** : A l'occasion de la **journée internationale des droits de l'enfant**, les enfants délégués présentent leurs recommandations à des élus cantonaux et fédéraux dans le cadre de la **Conférence des enfants**. Cela permet d'**initier un dialogue** entre les enfants et les politiques et, surtout, de permettre aux enfants de faire entendre leurs préoccupations auprès des élus locaux et nationaux. Ainsi, les enfants **pratiquent** des éléments fondamentaux du **système démocratique** et s'initient au rôle de **citoyen actif**. En tant que délégués, les

enfants retournent ensuite dans leurs classes et partagent leurs expériences et les recommandations émises avec leurs camarades.

- 5) **Redevabilité envers les enfants** : A l'issue de la Conférence des enfants, le CSAJ assurera le suivi politique des mesures proposées en accompagnant les parlementaires fédéraux du comité de patronage et les élus engagés dans le projet. Des **rencontres entre les enfants et les parlementaires fédéraux et cantonaux** seront organisées afin d'expliquer aux enfants de quelle manière leurs demandes ont pu être prises en considération.

Publics cibles

- **20 à 30 classes, structures ou groupes extra-scolaires** de différents contextes sociaux, géographiques et économiques de la Suisse romande : **Genève, Valais, Vaud, Fribourg et Jura**
- **40 à 50 enfants de 10-12**, désignés comme délégué.es par leurs camarades, sont invités à participer au camp et à la Conférence ; **idéalement 10 enfants par canton**
- **20 jeunes bénévoles** sont mobilisés pour accompagner et encadrer les enfants notamment pendant les 4 jours du camp et de la conférence, issus des différents cantons qui participent au projet
- Les parents, les enfants des structures impliquées ainsi que les autorités politiques cantonales et un-e conseiller-e national-e ou conseiller-e aux Etats, membre du comité de patronage de la conférence, sont invités à la partie officielle de la Conférence



Echange avec Mme Mazzone au Palais fédéral

Calendrier pour la mise en œuvre du projet 2023-2024

2023	
Avril	- Prise de contact et confirmation des cantons de leur participation
Avril à juin	- Présentation du projet aux écoles et structures extrascolaires et confirmation de leur engagement - Conception du programme et définition du suivi politique
Septembre	- Sensibilisation : Animation sur les droits de l'enfant auprès de 300 enfants; choix des droits et élection des enfants délégués
Septembre à novembre	- Investigation : Réalisation d'une enquête « micro-trottoir » sur un droit de l'enfant par une ou deux classes pilotes (environ 30 enfants)
Septembre à novembre	- Prise de contact avec les familles et réunions d'information avec les familles et les enfants délégués
15 au 18 novembre	- Réflexion durant le Camp : Env.50 enfants délégués découvrent le système politique suisse, travaillent sur les droits choisis et font des propositions d'amélioration de ces droits pour la Suisse ;
18 novembre	- Participation politique durant la Conférence : Présentation et échanges sur les recommandations par les enfants délégués auprès de personnalités politiques
Post-conférence	- Retour des délégués auprès de leurs camarades sur leur expérience et les recommandations émises (environ 150 enfants)
2024	
Février à avril	- Redevabilité : Visite du Palais fédéral et discussion avec les parlementaires - Rencontres cantonales entre enfants et élus

Avril-mai	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation du projet par les enfants des classes ou structures extrascolaires (en plus des enfants délégués) et les enseignant-e-s - Retour par les autorités politiques locales de la prise en compte ou non des recommandations émises
-----------	--

Financements du projet

Le budget s'élève à CHF 150'000.- (budget détaillé sur demande)

La Conférence romande des enfants reçoit le soutien de la Confédération en vertu de la loi sur l'encouragement de l'enfance et de la jeunesse (LEEJ ; RS 446.1).

Des partenaires financiers sont recherchés chaque année pour compléter le soutien de la Confédération. La visibilité de leur soutien n'apparaît pas dans les écoles ni dans les institutions impliquées.

Témoignages

Au-delà de l'objectif visant l'amélioration de la situation des droits de l'enfant en Suisse, il s'agit d'un véritable **exercice de citoyenneté** comme en témoignent les enfants et les **personnalités politiques** présentes en 2022.



Les enfants : « *J'ai bien aimé jouer aux politiciens et j'ai appris à collaborer avec les autres enfants.* » / « *Au début, c'était difficile de comprendre ce que les autres enfants pensent, mais après j'ai découvert leur vie. C'était vraiment important pour moi de connaître ce que les autres enfants vivent chez eux.* ». « *Et puis aussi, je sais que j'ai des droits qui doivent être respectés, et que je dois respecter ceux des autres* ».

Christina Kitsos (Conseillère administrative de la Ville de Genève) s'est adressée aux enfants : « *Cet après-midi, il était vraiment fondamental pour moi de vous rencontrer et d'entendre votre voix. Les recommandations qui nous ont été transmises montrent votre volonté de faire bouger les lignes en matière de justice sociale et d'égalité, de combattre toutes les formes de discrimination et de violences. Je suis très impressionnée de votre engagement et vous félicite* ».

Philip Jaffé (membre du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies) encourage les enfants : « *C'est aux adultes de vous ouvrir la porte mais aussi à vous d'exiger qu'on entende bien votre voix. N'ayez pas peur, osez et vous trouverez une manière de faire passer vos recommandations. Bravo les enfants, vous avez beaucoup travaillé !* »

Lisa Mazzone (Conseillère aux Etats) : « *Je veux vous remercier de devenir des ambassadrices et ambassadeurs des droits de l'enfant.* ».

Quant aux **enseignant-e-s**, les motivations qui les ont poussés à inscrire leur classe dans ce projet étaient de « *montrer que des liens sont possibles entre droits des enfants, politique et citoyenneté* », « *En effet, les enfants ont vécu l'exercice de la démocratie, ont préparé le projet en développant une attitude participative et responsable. Bref, autant de capacités demandées par le PER et développées autour d'un projet concret, mobilisant et motivant pour tous* ». « *Je suis très fière de l'investissement et du courage dont leurs enfants font preuve via ce projet.* »